

# Droit à l'image.

(en accord avec la circulaire n°2493 du 07/10/2008)

Des photos, enregistrements audio et vidéo des élèves sont réalisés avec les élèves tout au long de l'année scolaire au cours des différentes activités : photos individuelles et de classe par un photographe professionnel, activités en classe, excursions scolaires, classes de découverte, classe de neige, fêtes scolaires.....

## *Les photos individuelles servent à réaliser une carte d'identité de l'élève...*

Les différents documents serviront à l'intérieur de la classe (réalisation de panneaux.....), à l'information sur les activités parascolaires et parfois à la publication du journal de l'école.

Ils pourront être utilisés dans le cadre d'un diaporama ou de films vidéo présentant l'école. Certains documents pourront être proposés aux médias (TéléMB, NRJ, RTBF, RTL TVI,...) pour présenter ou rapporter des activités exceptionnelles réalisées à l'école.

Ils pourront également être employés d'une manière dynamique sur le site internet de l'école.

Ces informations, quel qu'en soit le support, sont destinées à toutes les personnes intéressées par l'EFACF Léon Maistriau.

Je soussigné(e) ..... personne responsable de

..... élève de ..... année,

dans la classe de M. .... déclare avoir

pris connaissance des informations ci-dessus et

Autorise.	N'autorise pas.	
		Panneaux d'affichage
		Journal scolaire
		Publication pédagogique (activités, journée portes ouvertes, film,...) interne à l'école
		Page Facebook "La chouette école Léon Maistriau" (groupe fermé des parents de l'école uniquement)
		Site internet de l'école
		Publicité dans les medias (Erasmus+, gazette, ...)

Néanmoins, l'école se réserve le droit de prendre ou d'utiliser la photo de votre enfant pour les dossiers administratifs et informatiques internes à l'école ; en aucun moment cette photo ne sera employée pour d'autres utilisations.

Date : .....

Signature des parents ou de la personne responsable,